



## Comment consulter AU tribunal judiciaire le dossier complet d'une affaire civile jugée en 2008?

Par **Natzac**, le 17/10/2023 à 05:52

J'ai besoin de toutes les pièces étant intervenues dans mon divorce 2008, et DES DOSSIERS COMPLETS des affaires 2009 et 2020 diligentées par mon ex mari. Mon ex avocat a refusé de me transmettre quoique ce soit de 2008 et 2011 prétextant la destruction des archives. J'ai besoin de preuves pour démontrer un recel de communauté et l'escroquerie en bande organisée.

Merci de votre aide

Par **Karpov11**, le 17/10/2023 à 10:08

Bonjour,

Vous pouvez toujours tenter votre chance au greffe du tribunal mais je vois mal celui-ci plonger dans les archives et faire des photocopies de chaque pièce.

Cordialement